

24^{ème} session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel

(18-29 janvier 2016)

Somalie

Intervention du Représentant Permanent de la France

Genève, le vendredi 22 janvier 2016 (matin)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer * ainsi que la délégation de Somalie.

La France salue la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant par la Somalie en octobre 2015.

La France souhaiterait faire les recommandations suivantes à la Somalie :

1. Établir un moratoire sur la peine de mort, en vue de son abolition définitive ;
2. Adhérer au Statut de Rome créant la Cour pénale internationale et au Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés ;
3. Adhérer à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et lutter activement contre les violences faites aux femmes ;

4. Mettre fin aux procès de civils par des tribunaux militaires ;
5. Enquêter de façon prompte, transparente et impartiale sur les allégations de violations du droit international et des droits de l'Homme par les forces armées et de sécurité, et mettre en place des procédures de vérification et contrôle pour que les responsables de graves violations soient retirés de ces forces ;
6. Prendre des mesures pour que les journalistes puissent exercer librement leur activité et lutter contre l'impunité des auteurs de violences à leur égard ;
7. Protéger les droits des personnes déplacées internes et lutter contre les discriminations à leur égard.

Je vous remercie./.